V1_30102026

GESTION DES CIMETIERES

Objectifs de la formation

- Être capable de rédiger les documents administratifs dans le respect de la législation funéraire
- Être capable de comprendre et de gérer les différentes situations concernant les opérations funéraires réalisées dans le cimetière
- Être capable d'utiliser un logiciel de gestion de cimetière
- Être capable de localiser une sépulture

Aptitudes et compétences acquises à l'issue de la formation

- Maîtrise de la gestion des cimetières

Pour qui ?

Public concerné

- Conservateur de cimetière
- Agent d'état civil
- Police municipale
- Employé territorial - Elu

Prérequis

- Avoir une bonne aptitude relationnelle
- Avoir une bonne gestion des émotions et le sens de l'organisation
- Avoir une approche de la législation funéraire

Modalités pratiques

Durée - Délais d'accès – lieu de formation

- Durée : 2 jours – 14 heures – horaires à définir
- EDOF/CPF/DIF élu : toute demande préalable de prise en charge doit impérativement être saisie en ligne, au plus tard, 15 jours calendaires avant le 1er jour de formation.
- Collectivité territoriale
- Lieu : À définir

Format

- Formation en présentiel – 1 à 15 personnes

Tarif

- 1800 € TTC (convention)

Accessibilité : Nous mettons tout en œuvre pour permettre un accès aupublic en situation de handicap. Dans le cas où une personne bénéficiaire présenterait des difficultés d'accès à sa formation, pour raison de handicap, permanent ou provisoire, même léger, une annexe à la présente convention serait remplie

et signée par la personne bénéficiaire et le prestataire de formation. Un retour d'expérience serait ensuite mentionné à la fin de la formation, en vue d'amélioration.
Référent handicap : Mme Habiba Gamgani – Guinebert : 06 25 45 52 98 - 09 75 48 02 68
contact@coachingetformations.com

Parcours pédagogique

Méthodes & supports pédagogiques

- Méthode pédagogique active : 1 journée de formation alternant exposé stratégique du formateur, exemples, échanges et mises en situation
- Support de formation numérique remis aux participants à l'issue de la formation
- Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur et paperboard

Programme de formation

Les thèmes abordés :

- Législation et réglementation des cimetières
- Documents administratifs
- La sécurité dans les cimetières

Intervenant

Eliette SUTER

Evaluationg

- Evaluation des acquis de la formation au fil de la journée de formation
- Evaluation de la satisfaction des participants
- Remise d'une attestation de formation
- Evaluation diagnostique
- Evaluation formative (en cours de formation)
- Evaluation sommative et/ou certificative (en fin de formation)
- Outils utilisés : QCM, quizz, autoévaluation, mise en situation, questionnement

Statistiques de cette formation :

- Indicateurs résultats :
- Nombre de bénéficiaires de la formation :
- Nombre de retours de questionnaires de satisfaction :
- Taux d'abandon :
- Taux de satisfaction :

SAS Cabinet Agora - Capital social : 1000,00 € - Siret : 882261344100014 - TVA intracommunautaire : FR 04882613441
NDA N° 76110171911 - Préfecture Occitanie (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)
Cabinet Agora, 16 route de Narbonne, 11800 Trèbes - contact@cabinetagora.com - 04 28 63 00 31